

L'Europe, entre impuissance et passivité

▶ Près de 400 migrants ont disparu lors d'un naufrage en Méditerranée dimanche, d'après des survivants en Italie, qui a enregistré 10 500 arrivées depuis le 1^{er} avril.

▶ Malgré de nombreuses déclarations depuis deux ans, les Européens n'ont pas apporté de solutions aux tragédies en mer, qui ne cessent de se répéter.

Pourquoi le nombre de migrants traversant la Méditerranée pour se rendre en Europe augmente-t-il ?

De manière générale, le nombre de demandeurs d'asile en Europe a considérablement augmenté ces dernières années. D'après Eurostat, l'office européen des statistiques, 626 700 personnes espéraient obtenir le statut de réfugié dans l'un des vingt-huit pays de l'Union européenne (UE) en 2014, contre 432 000 en 2013 et 309 800 en 2011.

La progression du nombre de candidats à l'asile originaires de Syrie, conséquence de la guerre civile qui y sévit depuis 2011, explique en partie cette hausse générale : les Syriens étaient 123 000 à frapper aux portes de l'Europe en 2014, contre 50 000 en 2013.

La déstabilisation de la Libye, zone de non-droit devenue l'un des points de départ majeurs des traversées, a quant à elle ouvert une brèche dans le mur virtuel que Mouammar Kadhafi, renversé en 2011, avait dressé sur les côtes de son pays.

En vertu d'un « traité d'amitié » signé avec l'Italie en 2008, Tripoli

acceptait les refoulements vers son territoire des migrants partis de son littoral et interceptés en Méditerranée – de retour en Libye, ils y faisaient l'objet de traitements inhumains dénoncés par les défenseurs des droits de l'homme.

Que fait l'UE pour empêcher ces dangereuses traversées ?

En octobre 2013, les responsables de l'UE ont dit toute leur émotion lorsque 368 personnes ont perdu la vie à moins de deux kilomètres des côtes de Lampedusa. À l'époque, le président de la Commission, José Manuel Barroso, s'était rendu sur l'île italienne pour signifier sa préoccupation. Les États membres avaient quant à eux créé une *task force* pour la Méditerranée.

Les États membres de l'UE craignent que la perspective de sauvetages entretienne les trafics.

Restée dans les annales comme une prise de conscience, « la tragédie de Lampedusa » n'a pourtant pas donné lieu à des mesures concrètes. « Nous sommes dans le même émoi mais rien n'a changé, regrette Jean-François Dubost, responsable du programme « Personnes déracinées » à Amnesty France. Même les solutions proposées, que nous ne trouvions pas bonnes, n'ont pas été mises en œuvre. »



Plus de 600 000 migrants sont arrivés sur les côtes européennes (ici, sur l'île de Lampedusa, en Italie) en 2014.

Les Européens ont notamment affiché leur intention de travailler davantage avec les pays de transit – Tunisie, Turquie, Égypte... – afin qu'ils empêchent les départs. Ils ont aussi prévu d'améliorer le contrôle de leurs frontières extérieures.

Pourquoi l'UE ne sauve-t-elle pas plus de migrants en mer ?

Le sauvetage ne fait pas clairement partie du mandat de l'opération Triton, chargée de la surveillance des côtes italiennes et coordonnée par Frontex, l'agence de surveillance des frontières extérieures de l'UE. Il incombe donc à chaque État membre de l'UE, quand des vies sont en péril au large de ses côtes, d'intervenir.

Lorsque c'est le cas au large de l'Italie, Frontex, qui ne dispose pas de moyens humains ou matériels propres, mais utilise ceux mis à sa

disposition par les États, peut toutefois interrompre les activités de Triton pour mettre ses moyens au service d'une opération de sauvetage organisée par la marine italienne.

Quelles sont les solutions à court terme ?

L'efficacité du sauvetage dépend des moyens déployés. Menée par la marine italienne entre octobre 2013 et octobre 2014, l'opération Mare Nostrum a permis de sauver près de 150 000 vies en mer en un an. Elle était pourvue d'un budget élevé en grande partie abondé par Rome – environ 9 millions d'euros par mois – et ne manquait pas de matériel. Par comparaison, Triton est « sous-dimensionnée », souligne Jean-François Dubost, qui plaide pour une « opération de sauvetage de grande envergure ».

Les États membres de l'UE rechi-

gnent toutefois à augmenter le budget de Frontex – passé de 97 millions d'euros en 2014 à 106 millions en 2015, il reste limité – et sont réticents à l'idée de lui donner des prérogatives claires de sauvetage. La progression, ici et là, des partis populistes, qui nourrissent leur discours de dénonciations de l'immigration, dissuade les dirigeants. Ces derniers craignent aussi que la perspective de sauvetages entretienne les trafics.

Les États pourraient aussi coopérer avec le Haut-Commissariat aux réfugiés, d'après lequel environ 350 000 personnes « vulnérables » – donc éligibles à l'asile –, actuellement réfugiées en Jordanie, en Irak, au Liban et en Turquie, devront être réinstallées d'ici à la fin 2016. L'accueil légal d'une partie de ces dernières leur éviterait un dangereux périple dans lequel elles pourraient se lancer en l'absence de solution.